Dispensé de timbrage | HERBLAY PPDC

AGIR-UNIR
4, avenue Berthelot
95300 Pontoise
Déposé le 9 octobre 2008





N° 589 Octobre 2008
Fédération du Val d'Oise
Parti Socialiste

75e CONGRÈS du Parti socialiste REIMS 14 15 16 NOVEMBRE 2008

Spécial Congrès



Éditorial

Dominique LEFEBVRE
Premier secrétaire fédéral

Cher(e)s camarades

Le Congrès du Parti socialiste se tiendra à Reims du 14 au 16 novembre, alors même que le monde est frappé par la plus grande crise du capitalisme financier depuis 80 ans.

Le triple devoir pour les Socialistes de s'opposer, d'agir et de proposer est d'autant plus fort que nous avons l'obligation de réussir collectivement notre Congrès devant les Français et d'être à leur écoute.

Nous devons nous opposer, parce que il nous appartient de démasquer les impostures de la droite et en particulier de Nicolas SARKOZY qui, après s'être fait le chantre de la déréglementation, de la dérégulation et du moins d'Etat, se présente aujourd'hui comme l'acteur le plus volontaire de la régulation d'un capitalisme qui se serait dévoyé. Mais, sans même rappeler les erreurs de son gouvernement depuis 18 mois et notamment le paquet fiscal, il suffit de se rappeler que le même, lorsqu'il était ministre des finances, s'était fait le chantre du crédit hypothécaire sur le modèle US et qu'il côtoie chaque jour nombre des dirigeants de grands groupes qui ont fait leurs résultats sur la spéculation.

Nous devons agir, parce que les Français attendent de nous, là où nous sommes en situation de responsabilité, que nous apportions des réponses concrètes à leurs difficultés. Ce sont les choix que nous faisons dans nos communes, nos intercommunalités et au Conseil général.

.Des choix d'autant plus nécessaires que la droite a décidé d'étrangler les collectivités locales majoritairement dirigées par la gauche pour préparer les prochaines échéances électorales de 2010 et 2011.

Nous devons proposer parce que les Français n'attendent pas des Socialistes qu'ils dénoncent, mais qu'ils convainquent de la pertinence et du sérieux de leurs réponses. Ces propositions, nous devons les élaborer au plan national mais aussi et surtout au plan européen au sein du PSE. Pour une raison simple : c'est au niveau européen que se situent les réponses pertinentes que la «social démocratie» peut apporter à la crise actuelle.

Nous le savons tous : cette crise du capitalisme financier achève un cycle marqué par l'idéologie de la dérégulation et du laisser-faire, elle rend à nouveau audibles et pertinentes les réponses «social démocrate», surtout si nous savons les adapter aux réalités de la mondialisation en ce début de 21ème siècle. Convenons ensemble que, pour le Parti socialiste et pour la Gauche européenne, c'est un combat qu'il nous reste à gagner.

Raison de plus pour réussir ensemble un grand congrès du Parti socialiste qui doit se rassembler autour une orientation claire, une stratégie affirmée à gauche, un programme de travail pour trois ans et une direction forte et cohérente.

Vous trouverez dans le présent Agir/Unir toutes les informations pratiques sur le déroulement de nos débats, suite à la réunion de la commission de préparation du congrès qui a réuni les mandataires des six motions présentés à vos suffrages. L'ensemble de ces dispositions doit nous permettre dans le Val d'Oise de réussir un congrès exemplaire, à la hauteur d'un parti démocratique et ouvert comme le nôtre.

Amitiés socialistes.

Dominique LEFEBVRE

Congrès : mode d'emploi



Cet énorme travail de réflexion et de rédaction n'en n'est pas moins remarquable et utile.

Evidemment la finalité est de rassembler une majorité et les tractations entre divers leaders laissent parfois pensif, sceptique : c'est le jeu politique d'un congrès que nous devons assumer.

Le résultat est de toute façon positif et en premier lieu pour le pays car depuis des décennies, c'est dans le creuset des Congrès successifs que sont nés les principales avancées en matière sociale.

Cette réflexion qui s'apparente à un travail de recherche produit des textes qui, s'ils deviennent des programmes ne seront pas pour autant applicables à la lettre. Rien d'anormal à cela car rien n'est faisable à la minute ; la réalité des situations et les résistances au changement, d'où qu'elles viennent ralentissent naturellement leur mise en oeuvre.

De 21 contributions générales, première étape de la réflexion, nous sommes passés à 6 motions sur lesquelles les militants auront à se prononcer.

Motion A
Clarté, courage, créativité : une Gauche conquérante pour redonner un espoir à la France

Motion B
Face à l'urgence sociale et écologique
Pour un Parti socialiste résolument écologique

Motion C
Un monde d'avance,
reconstruire l'espoir à gauche

Motion D
Changer à gauche pour changer la France

Motion E
L'espoir à gauche, fiers d'être socialistes

Motion F
Socialistes, Altermondialistes, Ecologistes

L'ensemble de ces textes est disponible sur le site du Parti et adressé aux adhérents avec le numéro 502 de « l'Hebdo des Socialistes » daté du samedi 4 octobre 2008.

http://congresdereims.parti-socialiste.fr/

I. MODALITÉS D'ORGANISATION DES VOTES DES MILITANTS POUR LE CONGRÈS DES 14, 15 ET 16 NOVEMBRE 2008 à REIMS

a) Établissement de la liste électorale

Après validation par le BNA, la liste des adhérents en droit de participer aux votes internes sera envoyée à chaque section. Cette liste constitue le collège électoral et l'unique liste d'émargement de chaque bureau de vote, sans possibilité d'ajouts ou de modifications.

b) Conditions requises pour participer au vote

Pour pouvoir voter sur les différents documents, motions nationales d'orientation, rapports d'activité national et fédéral, les adhérents du Parti socialiste doivent être : inscrits sur la liste électorale, établie conformément aux articles 3-4 et 4-8 de nos statuts, être adhérents du Parti socialiste au 31 mars 2008, avoir été présentés en section et être à jour de leurs cotisations d'adhérent(e)s et, le cas échéant, d'élu(e)s, au moment du vote.

Il est possible de payer sa cotisation d'adhérent le soir du vote uniquement par chèque; les règlements en amont du vote étant fortement recommandés. Les militants qui règlent leur cotisation d'adhérent par prélèvement seront considérés comme à jour, sauf incident bancaire.

Les cotisations d'élus devront être acquittées en amont du vote où faire l'objet d'un protocole particulier validé par la Commission de Contrôle financier et présenté en Commission d'Organisation du Congrès et ce uniquement pour les cas individuels.

Les adhérents autorisés à voter, le feront au moyen d'un bulletin de vote unique dont le modèle leur sera adressé au plus tard le 17 octobre avec le document contenant notamment le rapport d'activité de la direction nationale et la liste des candidats aux instances nationales.

Les adhérents du MJS qui en ont fait la demande, avant le 31 mars 2008, deviennent adhérents du Parti socialiste, sans cotisation supplémentaire la première année, s'ils ont accédé au droit de vote au sein du MJS (délai de 3 mois minimum). À l'exception de cette disposition financière, les règles régissant l'adhésion et le droit de vote de ces camarades sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux autres adhérents.

 

Congrès : mode d'emploi

II . CANDIDATURES AUX ORGANISMES NATIONAUX ET FÉDÉRAUX DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DU PARTI

a) Les candidatures aux organismes centraux de direction et de contrôle du Parti

Les candidatures aux organismes centraux en conformité avec l'article 1-8 des statuts doivent être adressées au Premier Secrétaire du Parti par écrit, au plus tard le :

lundi 13 octobre 2008 à minuit

Les lettres de candidatures doivent préciser la motion au titre de laquelle le candidat se présente.
Les candidat(e)s aux organismes centraux doivent être à jour de leurs cotisations d'adhérent et le cas échéant d'élu le jour de leur candidature

b) Les candidatures aux organismes de direction, de contrôle fédéraux et de section

Les candidatures aux organismes de direction et de contrôle fédéraux doivent être adressées au Premier Secrétaire Fédéral. La fédération informera les adhérents des noms des candidats avant le Congrès fédéral.
Les candidatures à la Commission Administrative de section doivent être adressées au Secrétaire de section. La convocation à l'Assemblée générale de section ayant pour objet le vote des motions est accompagnée des listes de candidats (article 8-10 du règlement intérieur).

La date limite de dépôt des candidatures au niveau de la fédération et de la section est fixée au plus tard :

le mardi 21 octobre 2008 à minuit

Les lettres de candidatures doivent préciser la motion au titre de laquelle le candidat se présente.
Les candidat(e)s aux organismes fédéraux doivent être à jour de leurs cotisations d'adhérent et le cas échéant d'élu le jour de leur candidature.
La date limite de dépôt des candidatures aux postes de secrétaire de section et au poste de Premier(e) secrétaire fédéral (e) est fixée au :

Samedi 8 novembre 2008

III. MODALITÉS DES DÉBATS INTERNES

a) Les modalités d'organisation des débats internes

La Commission Fédérale de préparation du Congrès s'est réunie le samedi 4 octobre et a fixé les règles de bon fonctionnement des opérations et veiller à l'égalité de traitement et d'accès aux facilités administratives entre toutes les motions.
Chaque motion disposera ainsi des mêmes moyens d'information des militants. (Publication Agir Unir, automate mail, site internet, etc...)

Un numéro spécial de l'Hebdo des Socialistes contenant le rapport d'activité de la direction nationale, la liste des candidats aux instances nationales et le bulletin de vote individuel parviendra à tous les militants avant le samedi 18 octobre 2008.

b) Accès aux fichiers

Les listes d'adresses seront mises à disposition pour les envois de courrier aux adhérents, à charge pour les représentants des motions d'effectuer ces envois.
Une soirée départementale de présentation des motions sera organisée le 17 octobre à Taverny. Les Sections devront faire de même de leur côté entre le lundi 13 octobre et le mardi 4 novembre (à l'exception du vendredi 17 : soirée réservée à la Fédération) et prévenir la Fédération 8 jours avant.

Vous souhaitez vous rendre au Congrès de Reims (badge invité)...

NB: nombre de places limitées et hébergement non garanti.

Les militants, hormis les délégués fédéraux, qui souhaitent pouvoir assister au Congrès de Reims doivent faire remonter leur demande via leur Secrétaire de Section, en précisant le jour souhaité et leur demande éventuel d'hébergement.

Nb : les capacités d'hébergement du parc hôtelier étant réduites au regard de la demande, nous encourageons vivement celles et ceux qui souhaitent séjourner à Reims à trouver des solutions alternatives.

dernière minute...dernière minute...dernière min

Recours municipales et cantonales 2008

Les recours pour les municipales et les cantonales ont fait l'objet d'un examen de la part du TA de Cergy ce mardi 7/10.

Pour tous les recours touchant l'élection de candidats de gauche, le Commissaire du Gouvernement propose le rejet des recours de la droite et la validation des élections.

Pour la Municipale de Goussainville où nous avions formé un recours contre l'élection du candidat de droite, le Commissaire propose dans ce cas d'annuler l'élection.

Nous n'avons pas encore les conclusions du Commissaire pour Garges.

Toutes ces affaires sont mises en délibéré ; jugements sous 3 semaines (suceptibles d'appels).



• Agenda du Congrès dans le Val d'Oise •

Samedi 4 octobre
Date limite d'arrivée des motions chez les militants

Du Lundi 13 octobre au Mardi 4 novembre
Débats dans les Sections

Lundi 13 octobre à minuit
Date limite de dépôt de candidature
aux organismes nationaux

Vendredi 17 octobre 2008
Assemblée générale du Val d'Oise
Présentation des Motions
Salle des Fêtes
Place Ch. Gaulle à **TAVERNY**

Mardi 21 octobre 2008 à minuit
Date limite de dépôt de candidature
aux organismes fédéraux

Jeudi 6 novembre - horaires de 17h à 22h
Vote dans les Sections sur les motions
(Date limite de présentation en section pour pouvoir voter : 31/03/08
et à jour de cotisations d'adhérent et d'élu 2008)

Samedi 8 novembre 2008
Date limite de dépôt des candidatures aux postes de secrétaire de section et au poste de Premier(e) secrétaire fédéral (e) est fixée au :

Samedi 8 novembre de 10 heures à 17 heures
Congrès fédéral

Matin
Réunion de la Commission de récolement des votes
Débat de politique générale

Midi
Déjeuner pris en commun

Après-midi
Proclamation des résultats, AG des motions, installations des instances fédérales.

Du vendredi 14 novembre au Dimanche 16 novembre
Congrès national à REIMS

Jeudi 20 novembre de 17h à 22h

Vote sur le 1er secrétaire national, fédéral et Secrétaires de section

Vendredi 21 novembre de 17h à 22h
Second tour éventuel

Samedi 22 novembre
Conseil national : désignation du BN et du SN

Vendredi 17 octobre
20 H 30
Salle des Fêtes
Place Ch. De Gaulle
TAVERNY

A.G. de motions

Présentation et débats autour des 6 motions

Retrouvez toutes les informations du congrès sur

http://congresdereims.parti-socialiste.fr/

AGIR-UNIR
Bulletin de la Fédération du Val d'Oise
du Parti Socialiste
4, avenue Berthelot
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 89 40 • Fax : 01 30 32 52 44
E-mail : fede95@parti-socialiste.fr

ISSN 0397 / 958 X
Rédaction, impression, administration
au siège de Pontoise

Directeur de la publication
Dominique Lefebvre
N° CPPAP 0108 P 11419